

Une qualité convaincante

Nous sommes tellement confiants dans la qualité de nos lentilles de contact que nous vous remboursons si, pour une raison quelconque, vous n'êtes pas satisfait de vos nouvelles lentilles de contact ACUVUE®.†



Comment vous faire rembourser

Contactez tout d'abord votre praticien pour discuter de votre problème et fixer un rendez-vous, si nécessaire.

Si, après avoir rendu visite à votre praticien, vous n'êtes toujours pas entièrement satisfait, complétez le formulaire de réclamation figurant sur la page opposée et renvoyez-le à l'adresse indiquée, accompagné de votre bon d'achat et de **75 %** restants des lentilles de contact achetées.

La garantie de satisfaction couvre uniquement le coût des lentilles de contact. Les frais d'ajustement ou de consultation, ainsi que la solution de nettoyage ne donnent pas droit à un remboursement.

Formulaire de réclamation

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et le renvoyer accompagné du bon d'achat et du reste des lentilles de contact dans leur emballage d'origine à l'adresse suivante : **Offre promotionnelle ACUVUE®, Boîte postale 12010, 2300 Turnhout, Belgique**

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Numéro de téléphone : _____

Nom du titulaire : _____

Numéro de compte : _____

Nom et adresse du praticien : _____

Numéro de téléphone du praticien (s'il est connu) : _____

Type de lentilles de contact

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® 1-Day | <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® MOIST MULTIFOCAL | <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® MULTIFOCAL |
| <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® 1-Day for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® | <input type="checkbox"/> ACUVUE® VITA® |
| <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® MOIST | <input type="checkbox"/> ACUVUE OASYS® for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> ACUVUE® VITA® for ASTIGMATISM |
| <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® MOIST for ASTIGMATISM | <input type="checkbox"/> ACUVUE® OASYS with Transitions™ | <input type="checkbox"/> 1-DAY ACUVUE® TruEye® |

Nombre de boîtes de lentilles de contact ACUVUE® achetées : _____

Date d'achat : _____

Montant de la réclamation : _____

Motif d'insatisfaction : _____

Vérifiez que vous avez répondu à toutes les questions pour éviter un retard de traitement de votre réclamation.

†Veillez également consulter les conditions générales ci-dessous. Pour connaître l'intégralité des conditions générales, veuillez consulter notre site Web à l'adresse fr.acuvue.be. Pour plus d'informations sur l'usure, les soins et la sécurité appropriés, contactez votre professionnel de la vue et lisez le mode d'emploi disponible sur le site Web d'ACUVUE® : fr.acuvue.be.

CONDITIONS DE PARTICIPATION 1. Les instructions font partie des conditions. 2. La garantie de satisfaction s'applique uniquement aux lentilles de contact des marques ACUVUE®. 3. Une seule réclamation par personne. 4. Tous les remboursements seront virés sur votre compte. 5. Tenir compte d'un délai de traitement de 30 jours. 6. Johnson & Johnson Vision n'est pas responsable des envois qui se perdent dans le courrier ou qui sont endommagés. 7. Toutes les réclamations doivent être accompagnées par un reçu. Seulement un ticket de paiement par carte de débit ne suffira pas. 8. Toutes les demandes devront être faites **dans les 6 mois** qui suivent l'achat. 9. Toutes les réclamations concernant des lentilles de contact ACUVUE® doivent être accompagnées d'un **minimum de 75%** des lentilles achetées, dans leur emballage d'origine et sous des blisters intacts. 10. Les réclamations peuvent être soumises pour, au maximum, la quantité de lentilles nécessaire pour un an. Cette quantité est basée sur le schéma de remplacement recommandé. 11. Les frais d'examen oculaire ou d'autres prestations de services ne sont pas inclus dans cette offre, ni le prix de la solution de nettoyage. 12. Les réclamations seront uniquement traitées si vous avez informé votre praticien que vous n'êtes pas satisfait. 13. Les frais d'envoi sont à votre charge. 14. Johnson & Johnson Vision ne peut en aucun cas être tenue responsable des coupons de participation perdus, en retard ou endommagés par la Poste. 15. Vos droits légaux restent garantis. 16. Vos données sont utilisées conformément à la Loi sur la protection des données personnelles. 17. L'offre est uniquement valable pour les habitants de la Belgique et du Luxembourg. 18. Organisateur : Johnson & Johnson Vision, Computerweg 14, NL-3821 AB, Amerfoort.

Toutes les lentilles de contact ACUVUE® sont dotées d'un filtre UV de Classe 1 ou 2 pour protéger la cornée contre les effets nocifs des rayons UV qui pénètrent dans l'œil. Les lentilles de contact absorbant les UV ne peuvent PAS se substituer aux lunettes de protection contre les UV comme les lunettes de ski ou de soleil car elles ne recouvrent pas l'intégralité des tissus oculaires. Continuez de porter une protection oculaire absorbant les UV conformément aux directives de votre ophtalmologiste/opticien.

ACUVUE®, ACUVUE® OASYS 1-Day, ACUVUE® OASYS 1-Day for ASTIGMATISM, 1-DAY ACUVUE® MOIST, 1-DAY ACUVUE® MOIST for ASTIGMATISM, 1-DAY ACUVUE® MOIST MULTIFOCAL, ACUVUE® OASYS, ACUVUE® OASYS for ASTIGMATISM, ACUVUE® OASYS with Transitions™, ACUVUE® OASYS MULTIFOCAL, ACUVUE® VITA®, ACUVUE® VITA® for ASTIGMATISM et 1-DAY ACUVUE® TruEye® sont des marques de Johnson & Johnson Medical SA. Transitions™ est une marque déposée. Le logo Transitions™, Transitions™ Light Intelligent Technology™ et Transitions Light Intelligent™ Lentilles sont des marques déposées de Transitions Optical, Inc. sous licence de Transitions Optical Limited. © Johnson & Johnson Medical SA 2021. VPA1076FR-Dec21 / PP2020MLT8166